



## NOTRE ORGANISATION

Le Comité Diocésain des Activités Sociales Caritas de l'Archidiocèse de Douala (CODAS CARITAS DOUALA) est le service de développement de l'Eglise Catholique du Diocèse de Douala, créée en 1982 et exerçant ses activités depuis 1984.

Se fondant sur l'Evangile, l'enseignement social de l'Eglise et sur les « orientations stratégiques de l'Eglise Catholique du Cameroun pour la réduction de la pauvreté, le CODAS CARITAS DOUALA a pour mission de promouvoir le développement humain durable des différentes catégories de populations de l'Archidiocèse de Douala, sans distinction aucune.

La charité, la solidarité, l'écoute, l'intégrité et l'efficacité sont les cinq valeurs que prône et véhicule le CODAS CARITAS DOUALA à

travers les actions qu'elle met en œuvre dans le strict respect de principes suivants : La participation, le partenariat, la collaboration, la subsidiarité et l'option préférentielle pour les pauvres.

D'ailleurs, les actions actuelles du CODAS CARITAS DOUALA portent principalement sur l'insertion des jeunes en milieu urbain, sur le développement des services pour orphelins et enfants vulnérables et enfin sur l'amélioration de la politique publique Camerounaise en matière de respect du droit à un logement décent et d'accès à la propriété foncière.

C'est particulièrement la dernière action susmentionnée et dénommée : *projet d'appui à l'amélioration des politiques publiques du Cameroun en*

*matière de respect du droit à un logement décent* dit projet-évacuation qui fera l'objet de cette présentation.



## L'IDEE PROJET

Après les évictions forcées des familles du quartier NTABA à Yaoundé et de la Pénétrante Est à Douala, le CODAS Caritas Douala ainsi que d'autres organisations de la société civile se sont attelés à interroger le cadre réglementaire en la matière sur le plan national et international.

Dès lors, et avec ses partenaires de la société civile camerounaise et internationale, une étude pilote portant sur l'état des lieux des évictions forcées dans la ville de Douala a été initiée. Elle avait pour objectif d'évaluer l'étendue qualitative et quantitative de des dommages liés aux évictions forcées dans la ville de Douala. Cette étude pilote a d'ailleurs, révélé la précarité des familles qui vivent dans les zones menacées d'évictions forcées ainsi que les dangers pour la société, si jamais l'Etat ne prenait pas des mesures adéquates pour éviter les évictions forcées. Au terme de cette étude, la délocalisation de la zone industrielle a été identifiée comme la solution alternative économiquement et socialement acceptable à l'éviction, de près de six mille (6 000) familles de NKOMBA et DIBOUM I. Cette proposition alternative présentée, lors d'un atelier de restitution grand public, a été soumise au gouvernement.

Par la suite, pour résoudre le problème dans sa globalité et de manière pérenne, le projet portant amélioration de la politique publique du Cameroun en matière de droit au logement et d'accès à la propriété foncière dénommé « **Projet d'appui à l'amélioration des politiques publiques du Cameroun en matière de respect du droit à un logement décent** » est né.

## NOS OBJECTIFS

L'objectif général de la première phase du projet (Mars 2013 - Janvier 2017), a été de contribuer à assurer la sécurité juridique et le respect des droits des personnes menacées

d'évictions forcées ainsi que de mener un plaidoyer pour la révision et/ou l'adoption de textes réglementaires et législatifs régissant le droit à un logement décent, les droits fonciers et domaniaux au Cameroun, plus justes et équitables. Pour la deuxième phase du projet (Février 2017 – Décembre 2018) il a été question de contribuer au renforcement de la sécurité juridique et au respect des droits des personnes menacées ou victimes d'évictions forcées d'un part et de mobiliser le maximum d'acteur autour de la thématique des évictions forcées, d'autre part.

Spécifiquement parlant, durant la première phase du projet, un nombre significatif de populations des quartiers menacés ou victimes effectives d'éviction forcée de la ville de Douala devaient connaître leurs Droits et des stratégies pour s'opposer aux évictions forcées. Ensuite, une plate forme d'action regroupant les représentants d'au moins 6 collectifs de quartiers concernés par les évictions forcées devait être créée et être opérationnelle avec une visibilité au sein des médias. Enfin, un document cadre de propositions alternatives relatives aux évictions de masse ainsi qu'un avant-projet de loi régissant le droit à un logement décent, la question de l'accès à la propriété foncière au Cameroun, devaient être élaborés et soumis aux autorités publiques concernées.

En ce qui concerne la deuxième phase du projet, la plate forme des collectifs des victimes/potentielles victimes des évictions forcées devait être mieux structurée et fonctionnelle. Ensuite, un accompagnement psychosocial, juridique et judiciaire des personnes menacées/victimes regroupées en collectifs devait être effectif. Enfin, la perception des autorités administrations des hommes et femmes des médias et des leaders d'O.S.C, sur les problèmes et intérêts légitimes des personnes victimes et/ou potentielles victimes des évictions forcées devait connaître une amélioration.

## NOS REALISATIONS

Les réalisations du projet portent sur les études menées, les propositions alternatives soumises aux autorités administratives compétentes, la collaboration avec les parties prenantes au projet que sont les collectifs des victimes, les organisations de la société civile sensibles à la thématique des évictions forcées, les médias et l'administration en charge des questions foncières et domaniales au Cameroun.

De manière non exhaustive, nous pouvons énumérer :

### I. ETUDES MENEES

- I.1. Recueil des textes législatifs et réglementaires régissant le droit à un logement décent et l'accès à la propriété foncière.
- I.2. Analyse critique des textes législatifs et réglementaires régissant le droit à un logement et l'accès à la propriété foncière.
- I.3. Recensement du patrimoine des
- I.4. Etude d'impact économique et sociale des évictions forcées à Douala

### II. PROPOSITIONS SOUMISES

- II.1. Un document cadre de propositions alternatives aux évictions forcées.
- II.2. Une proposition d'avant projet de loi relative au droit au logement décent et à l'accès à la propriété foncière.

### III. STRUCTURATION ET ACCOMPAGNEMENT

- III.1. La Plate forme de promotion du logement décent (PLAFODAL) créée, structurée et fonctionnelle
- III.2. Des campagnes de sensibilisation des populations sur l'accès à la propriété foncière et le droit au logement décent menées.
- III.3. Accompagnement à la rédaction des recours gracieux introduits
- III.4. Un diagnostic psychosocial des collectifs membres du PLAFODAL réalisé

## IV. ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES REALISE

- IV.1. Ateliers d'information et de sensibilisation des organisations de la société civile et des media
- IV.2. Ateliers de renforcement des capacités des personnes ressources des collectifs des victimes/potentielles victimes : Vie associative, Plaidoyer et lobbying, Mise en réseau, Droits humains.
- IV.3. Cartographie participative des zones



## V. RENCONTRES DE CONCERTATION REALISEES

- V.1. Colloque national sur les évictions forcées.
- V.2. Rencontres de concertations entre organisations de la société civile sur la thématique du droit au logement.





## NOS PERSPECTIVES

Pour la période 2019 – 2021, le projet compte s'appesantir sur la mise en valeur du potentiel existant dans les quartiers populaires de la ville de Douala. En effet, il sera question de contribuer à la promotion du droit au logement décent par l'appui à l'amélioration des quartiers populaires. L'hypothèse sous-jacente étant que la mise en exergue du potentiel susmentionné entraînerait une restructuration concertée desdits quartiers, en lieu et place des évictions forcées, pour servir les besoins actuels en matière de développement urbain.

Pour cette mission, le projet revêtira la dénomination suivante : projet de promotion et de protection du droit au logement décent par l'appui à l'amélioration des quartiers précaires et envisage trois (03) réalisations majeures :

1. Renforcer les capacités des 06 collectifs de victimes et potentielles victimes d'évictions forcées et de la plate forme pour une meilleure participation à l'amélioration de leur cadre de vie,
2. Amener les gouvernements locaux, les média et l'opinion publique à changer la perception négative et discriminatoire qu'ils ont des quartiers populaires,
3. Favoriser l'aménagement concerté d'un quartier populaire de chacune des cinq (05) communes d'arrondissements cibles de la ville de Douala.

La Plateforme des organisations pour la promotion du droit au logement décent (PLAFODAL) ; les habitants de cinq (05) quartiers populaires de cinq (05) communes d'arrondissement du département du Wouri, région du Littoral au Cameroun ; les autorités administratives et municipales de la ville de Douala ainsi que les média constituent les parties prenantes

## NOS PARTENAIRES

La plate forme des organisations pour la promotion du droit au logement (PLAFODAL).

**MISEREOR**  
IHR HILFSWERK



ASSOAL



Habitat  
International  
Coalition



Global Platform for the Right to the City  
Plataforma Global por el Derecho a la Ciudad  
Plataforma Global pelo Direito à Cidade

## NOS CONTACTS

DOUALA. TERMINUS SAINT MICHEL

Derrière la station Oilibya

BP : 179, Douala

Tel : (+237) 33 42 82 18/33 42 43 82/75 89 71 63

Email: [codascaritasdouala@yahoo.fr](mailto:codascaritasdouala@yahoo.fr)

[info@projet-eviction.com](mailto:info@projet-eviction.com)

SITE WEB : [www.projet-eviction.com](http://www.projet-eviction.com)